



**GRAISSESSAC**  
**DÉCEMBRE 2021**  
**L'ACTUALITÉ DU**  
**MOIS**

**Le conseil municipal s'est réuni le 10 décembre**

**Son compte rendu est affiché en mairie**

## Les festivités de fin d'année :

### \* Les sapins de Noël :

**Le village s'est paré de douze sapins installés par le personnel communal dans les quartiers du village. Les enfants du groupe scolaire se sont employés à les décorer accompagnés des habitants du quartier, souvent avec leurs propres boîtes, dessinées aux heures de la garderie en fin de journée!!**



## **Le père Noël à l'école :**

**Quelques jours avant les vacances le père Noël vêtu de son beau costume est venu rendre visite aux enfants et a distribué un cadeau à chacun, ce moment magique s'est poursuivi par un goûter offert par la municipalité!!**



## La journée de la laïcité :

A l'occasion de la journée nationale de la laïcité le 09 décembre, madame le Maire, Mariette Combes, accompagnée d'élus, est venue à l'école primaire rencontrer l'équipe enseignante et les écoliers.

Après apposition par l'adjoint de 3 petits drapeaux tricolores de pavoisement sur l'écusson en façade de l'école, les élèves réunis en classe en présence de l'enseignant, ont écouté sagement le Maire s'exprimer sur le thème de la laïcité, prenant le temps d'expliquer aux enfants son principe :

L'importance du vivre ensemble, la liberté de conscience et d'opinion, l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

Ce fût enfin l'occasion d'évoquer le don du petit-fils de Marius Fargal anciennement mineur et maire de Graissessac, dont un square du village porte le nom. Le legs de 100 euros est décerné avec l'assentiment de la famille à l'école de la commune.

## **Plantations : opération 8000 arbres**

**À l'automne 2020, le Département a lancé l'opération "8000 arbres par an" à destination des communes de l'Hérault.**

**Graissessac, comme bon nombre d'entre elles, a répondu favorablement à l'initiative.**

**Le Département propose un vaste choix pour s'adapter le mieux possible aux projets des municipalités, aux spécificités de leur territoire. Les arbres pour végétaliser les différentes infrastructures qui le souhaitent sont livrés gratuitement par le Département, il suffit d'en faire la demande.**

**La municipalité a donc reçu 33 arbres (différentes essences mais aussi des fruitiers, qui ont été plantés à plusieurs endroits dans le village :**

**Le long des sapinettes, devant le cimetière sur l'aire de point de départ des randonnées, sur le parking de sainte-Barbe, dans le jardin de l'école.**

**Madame le Maire, les agents techniques municipaux ainsi que 3 conseillers se sont mêlés aux enfants le temps d'une récréation pour planter 6 arbres fruitiers dans le jardin où tous les printemps les enfants préparent leur potager!!!!**

